



Conseil de sécurité

Soixante-dix-huitième année

9505^e séance

Mercredi 13 décembre 2023, à 15 heures
New York

Provisoire

<i>Président :</i>	M. De La Gasca	(Équateur)
<i>Membres :</i>	Albanie	M. Spasse
	Brésil	M. França Danese
	Chine	M. Dai Bing
	Émirats arabes unis	M ^{me} Shaheen
	États-Unis d'Amérique	M. Wood
	Fédération de Russie	M ^{me} Evstigneeva
	France	M. Olmedo
	Gabon	M. Biang
	Ghana	M. Agyeman
	Japon	M. Iriya
	Malte	M. Camilleri
	Mozambique	M. Fernandes
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Kariuki
	Suisse	M. Hauri

Ordre du jour

Région de l'Afrique centrale

Rapport du Secrétaire général sur la situation en Afrique centrale et les activités du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (S/2023/934)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau AB-0601 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 15 h 5.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Région de l'Afrique centrale

Rapport du Secrétaire général sur la situation en Afrique centrale et les activités du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (S/2023/934)

Le Président (*parle en espagnol*) : Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite M. Abdou Abarry, Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afrique centrale et Chef du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale, à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2023/934, qui contient le rapport du Secrétaire général sur la situation en Afrique centrale et les activités du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale.

Je donne maintenant la parole à M. Abarry.

M. Abarry : À l'entame de mon propos, je voudrais, Monsieur le Président, vous adresser mes sincères félicitations pour l'accession de votre pays à la présidence du Conseil pour ce mois et vous souhaiter plein succès dans l'exercice de celle-ci.

J'ai le plaisir de présenter aux membres du Conseil le vingt-cinquième rapport du Secrétaire général sur la situation en Afrique centrale et les activités du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (BRENUAC) (S/2023/934). Durant la période couverte par le présent rapport, j'ai visité successivement la République démocratique du Congo, le Tchad, la Guinée équatoriale, Sao Tomé-et-Principe, la République du Congo, la République centrafricaine et le Rwanda. J'ai été témoin des dynamiques positives et de la résilience de l'Afrique centrale malgré les par ailleurs nombreux défis auxquels la sous-région est confrontée. Comme j'ai eu à le dire lors de la présentation du précédent rapport (S/2023/389) (voir S/PV.9338), l'Afrique centrale est une région qui a un potentiel considérable pour son développement et sa stabilité. Ce potentiel se manifeste d'abord à travers les ressources dont regorge le sous-sol de l'immense forêt du bassin du Congo, l'un des derniers puits de carbone

nets au monde, si justement appelée « deuxième poumon vert » de la planète. Je salue l'engagement des États de la sous-région et leur volonté de contribuer à la protection de l'environnement à travers les différentes initiatives lancées à cet égard, dont le « One Forest Summit », tenu à Libreville et le Sommet sur les Trois Bassins, qui vient de se tenir à Brazzaville.

Je voudrais par ailleurs me féliciter de ce que, pendant cette période, les États de la sous-région ont fait montre de solidarité entre eux en s'engageant collectivement pour la paix et la stabilité. En effet, au cours de ces six derniers mois, les chefs d'État et de gouvernement de la sous-région se sont réunis au moins cinq fois sur les questions de paix et de sécurité. Je voudrais saluer, à cet égard, l'engagement personnel de S. E. M. Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo, Président de la République démocratique du Congo, et de S. E. M. Faustin Archange Touadera, Président de la République centrafricaine, qui ont continué de jouer leur rôle de facilitateurs de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), respectivement pour les transitions politiques au Tchad et au Gabon. Je salue également S. E. M. João Manuel Gonçalves Lourenço, Président de la République d'Angola, Champion de l'Afrique pour la paix et la réconciliation, pour ses efforts continus en faveur du retour de la paix et de la stabilité dans l'est de la République démocratique du Congo.

Plusieurs situations illustrent l'impact de l'action des Nations Unies dans la sous-région. En premier lieu, j'ai le plaisir de mentionner que, dans le cadre de la mise en œuvre de l'Accord politique pour la paix et la réconciliation en République centrafricaine et de la feuille de route de Luanda, des centaines d'ex-combattants centrafricains sont démobilisés et sont en voie de réintégration dans les différentes composantes des forces de défense et de sécurité. Cela s'ajoute aux 70 combattants de l'Armée de résistance du Seigneur qui se sont démobilisés volontairement, et dont certains ont déjà été rapatriés en Ouganda grâce à l'appui des Nations Unies, notamment la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine. Ces démobilisations pourraient contribuer à réduire considérablement la violence armée dans certaines régions de la République centrafricaine.

Je note avec satisfaction l'opérationnalisation du Réseau des Femmes médiatrices de la CEEAC, avec l'appui de mon bureau. Cette opérationnalisation, qui s'est concrétisée par la tenue d'une réunion à Malabo, en Guinée équatoriale, du 17 au 20 novembre derniers,

montre l'importance que la sous-région accorde à la participation et à l'inclusion des femmes dans la médiation et d'autres processus politiques. Ces efforts, que le BRENUAC s'est engagé à accompagner, s'inscrivent en droite ligne de la Conférence des Ministres en charge du genre et de la promotion de la femme, tenue à Libreville le 25 mai dernier.

Il me plaît également de mentionner ici, que face à la montée des discours de haine dans la sous-région, et conformément à la résolution 2686 (2023), le BRENUAC, en collaboration avec la CEEAC, a continué d'apporter son appui au développement d'une stratégie régionale de lutte contre les discours de haine et la violence en Afrique centrale. C'est ainsi que du 28 au 30 novembre derniers, le BRENUAC a soutenu l'organisation d'une conférence régionale à Douala, au Cameroun, qui a réuni des journalistes et des professionnels des médias pour discuter des causes et conséquences des discours de haine et des moyens de lutte contre ce phénomène.

À Sao Tomé-et-Principe, nous avons poursuivi notre soutien aux autorités dans la réforme des secteurs de la justice et de la sécurité, conjointement avec la CEEAC. À cet effet, en novembre, je me suis rendu dans ce pays avec le Commissaire aux affaires politiques, à la paix et à la sécurité de la CEEAC pour valider le rapport d'évaluation, ce qui constitue une étape importante qui nous permettra d'accompagner le Gouvernement santoméen, notamment à l'occasion de la réunion de la Commission de consolidation de la paix sur Sao Tomé-et-Principe prévue au mois de janvier prochain. Par ailleurs, je voudrais saluer la démarche du Gouvernement santoméen qui a annoncé son intention de mettre en place une commission nationale indépendante des droits humains avec l'appui du système des Nations Unies.

Au Tchad, malgré les nombreux défis auxquels le pays est confronté, notamment les impacts humanitaire, sécuritaire, environnemental et économique du conflit soudanais, le processus de transition franchira une étape cruciale avec la tenue, le 17 décembre prochain, d'un référendum destiné à doter le pays d'une nouvelle constitution. En effet, l'adoption de cette nouvelle constitution est un prélude à l'organisation des différents scrutins prévus dans ce pays en 2024. Il me plaît de relever ici que l'une des activités critiques du processus, à savoir la révision des listes électorales, s'est déroulée dans de bonnes conditions, avec près de 900 000 nouveaux électeurs inscrits grâce à l'assistance du Programme des Nations Unies pour le développement. Il convient toutefois de regretter,

à l'issue de cet exercice, la légère baisse du nombre de femmes inscrites sur le nouveau fichier.

Je voudrais saluer la poursuite de la politique de la main tendue de S. E. M. Mahamat Idriss Déby Itno, Président de la transition, qui a permis à bon nombre de membres de l'opposition en exil de retourner au Tchad en vue de participer à la vie politique. C'est du reste cette politique de la main tendue qui a permis à M. Succès Masra, Président du parti politique Les Transformateurs, de rentrer au Tchad le 3 novembre, à la suite d'un accord signé avec les autorités de transition le 31 octobre à Kinshasa, sous l'égide de S. E. M. Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, Président de la République démocratique du Congo, facilitateur de la CEEAC pour la transition au Tchad. Le BRENUAC a grandement contribué à cet heureux aboutissement. Il convient cependant de noter que malgré cette politique de la main tendue, d'autres acteurs politiques et certains groupes politico-militaires sont restés en marge du processus de transition, même si des négociations sont facilitées avec l'appui de la Communauté de Sant'Egidio pour permettre le retour de ces groupes dans le processus.

Aux défis que j'avais évoqués ici même il y a six mois de cela est venu s'ajouter un autre, celui du changement anticonstitutionnel de gouvernement intervenu le 30 août au Gabon, pays hôte de la CEEAC et du BRENUAC. C'est cette nouvelle donne qui a conduit les ministres de la sous-région, réunis à Kigali, au Rwanda, le 24 novembre dernier dans le cadre de la cinquante-sixième session du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale, à adopter la Déclaration de Kigali sur la prévention et la lutte contre les changements non constitutionnels de gouvernement en Afrique centrale. Dans ce sens, une conférence régionale sur la résurgence des changements anticonstitutionnels de gouvernement est prévue, au début de l'année prochaine, à Sao Tomé-et-Principe. Cette conférence permettra à la sous-région de poser les jalons d'un instrument normatif destiné à faire face à ce fléau.

La crise soudanaise que j'avais évoquée ici même, lors de la présentation du précédent rapport, continue hélas, avec son lot de destructions et d'atrocités qui poussent encore plus de Soudanais à se réfugier au Tchad et en République centrafricaine. Le conflit vient également avec son lot de risques sécuritaires, avec l'afflux d'un millier de soldats des Forces armées soudanaises qui ont fui les affrontements au Darfour vers le Tchad, sur fond de tensions entre les deux pays. Cet afflux de réfugiés crée également des risques de conflits intercommunautaires.

Malgré les efforts entrepris par l'Organisation des Nations Unies, la réponse humanitaire s'avère insuffisante pour faire face aux besoins de plus d'un million de réfugiés enregistrés, sans compter ceux qui sont hébergés dans des familles d'accueil. C'est du reste dans le cadre de l'évaluation de l'impact de la crise soudanaise sur le Tchad que j'ai accompagné la Vice-Secrétaire générale, M^{me} Amina Mohammed, dans la mission qu'elle a effectuée au Tchad du 17 au 19 juillet derniers. Cette mission, qui s'est rendue dans les camps de réfugiés à la frontière entre le Tchad et le Soudan, a permis de mesurer la situation dramatique engendrée par le conflit soudanais, dont les victimes principales sont les femmes et les enfants. Je voudrais, à cet égard, saluer l'élan de solidarité et la générosité des autorités et populations tchadiennes qui continuent d'accueillir ces milliers de réfugiés malgré leurs propres difficultés. Il est évident que seule une résolution de la crise au Soudan permettra de faire face aux impacts humanitaire, économique, environnemental et sécuritaire sur le Tchad et d'autres pays, notamment la République centrafricaine.

Cela dit, qu'elle soit la conséquence des activités des groupes armés ou terroristes, des conflits intercommunautaires ou de crises environnementales, la situation humanitaire en Afrique centrale est extrêmement préoccupante. On estime que plus de 2,6 millions de personnes sont déplacées internes dans la sous-région, plus de 1,5 million sont confrontées à l'insécurité alimentaire tandis que plus de 42 millions avaient besoin d'une aide humanitaire en octobre 2023, alors que les ressources pour les assister deviennent de plus en plus rares. Les enfants sont malheureusement les plus touchés par ces différentes crises.

C'est conscients de cette situation humanitaire alarmante dans la région que les États membres du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale, réunis lors de la cinquante-sixième session à Kigali, ont adopté une déclaration en vue de l'organisation, au début de l'année prochaine à Malabo, en Guinée équatoriale, d'une conférence régionale. Cette conférence permettra la création d'une agence régionale d'action et de coordination humanitaires et d'un fonds de solidarité humanitaire. À cet égard, j'invite les différents acteurs de la communauté internationale à contribuer au succès de cette conférence.

Comme je le disais à l'entame de mon propos, le coup d'État survenu dans la nuit du 30 août dernier au Gabon est venu nous rappeler la fragilité institutionnelle de certains pays de la sous-région. Le coup d'État est

intervenu, il convient de le rappeler, suite à un processus électoral discutable, jalonné de réformes non consensuelles du cadre électoral et de rejet d'une observation électorale indépendante, y compris celle de la CEEAC, dont le Gabon assurait pourtant la présidence en exercice. Dans le cadre de mon mandat de bons offices, j'ai attiré l'attention des autorités en place sur la nécessité d'un processus inclusif, consensuel et ouvert, qui seul pouvait permettre de maintenir la paix et la quiétude sociale et d'éviter la répétition des événements regrettables de 2016 dans ce pays.

Face à la nouvelle situation politique ainsi créée, nous avons engagé des discussions avec les nouvelles autorités, en vue notamment de plaider pour un retour à l'ordre constitutionnel normal dans un délai raisonnable après une transition inclusive, respectueuse des droits de l'homme et ayant pour objectif la sauvegarde de la paix, la quiétude sociale et la stabilité du pays. Les nouvelles autorités, qui, dès les premières heures du coup d'État, ont reçu le soutien de la population, ont montré leur volonté de donner un nouveau départ au Gabon, à travers l'organisation de consultations avec les différentes couches sociales, prélude à la tenue en avril prochain d'un dialogue national inclusif. Elles ont en outre décliné un chronogramme de 24 mois pour la transition. C'est ainsi qu'en coordination avec la communauté internationale, et après avoir consulté les autorités, nous travaillons à mettre en place un groupe des amis du Gabon pour accompagner ces efforts, de façon efficace, dans le strict respect des principes des Nations Unies.

Ce coup d'État au Gabon fait suite à ceux déjà intervenus dans la sous-région voisine de l'Afrique de l'Ouest et interpelle la communauté internationale, notamment l'Organisation des Nations Unies, à mener une réflexion sur la résurgence des changements non constitutionnels de gouvernement sur le continent africain.

Pendant la période sous examen, les groupes armés non étatiques et les groupes terroristes ont continué leurs exactions à travers des assassinats, des prises d'otages et des destructions d'infrastructures. C'est ainsi qu'au cours des deux derniers mois seulement, le Cameroun a été victime d'au moins trois attaques perpétrées par les groupes armés séparatistes qui ont fait des dizaines de morts dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest. Ces groupes continuent d'attaquer les populations civiles, les enseignants, le personnel médical et les hôpitaux, et vont jusqu'à imposer des couvre-feux restreignant l'accès aux écoles en les détruisant ou en les fermant, en violation de la résolution 2601 (2021) adoptée par le Conseil de

sécurité en 2021. À cet égard, je tiens à remercier sincèrement la Représentante spéciale du Secrétaire général pour la question des enfants et des conflits armés, M^{me} Virginia Gamba de Potgieter, pour sa participation aux travaux de la cinquante – sixième session du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale, qui a permis, pour la première fois, de discuter de la question des enfants et des conflits armés en Afrique centrale.

Dans le bassin du lac Tchad, malgré la réduction de la capacité de nuisance de la nébuleuse Boko Haram, celle-ci a gardé une capacité d'action qui lui permet de poursuivre ses prises d'otages et ses attaques contre les cibles civiles comme militaires. La quatrième réunion du comité de pilotage de la Stratégie régionale en faveur de la stabilisation, du redressement et de la résilience des zones du bassin du lac Tchad touchées par Boko Haram qui s'est tenue à Abuja le 27 septembre dernier, s'est félicitée des résultats probants enregistrés par la Force multinationale mixte (FMM), même s'il faut déplorer le fait qu'une fois les secteurs libérés, les États peinent à y rétablir leur autorité, essentiellement par manque de moyens. Pour leur part, les sanctions imposées par la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) au Niger, membre de la FMM, ont eu un impact sur la mobilité et la coordination des forces de la FMM, pourtant si nécessaires dans le cadre de cette lutte.

La sécurité maritime, quant à elle, continue d'être un sujet de grande préoccupation pour la sous-région. Si lors de la présentation du précédent rapport, j'avais indiqué une baisse des incidents de sécurité maritime, pendant la période sous examen la sous-région a enregistré quatre incidents liés à la sécurité maritime, y compris une prise d'otages. Pendant la même période, le nombre d'incidents enregistrés dans la zone maritime de la CEEAC ont été, néanmoins, moins nombreux que ceux de l'espace maritime de la CEDEAO. Je me réjouis de constater le regain de soutien international en faveur de la sécurité maritime dans le golfe de Guinée, dans la perspective du dixième anniversaire de l'adoption du Code de conduite de Yaoundé. Au-delà de la première décennie du processus de Yaoundé, la sous-région se doit de rester vigilante et de multiplier les efforts conjoints avec les autres pays du golfe de Guinée et les partenaires régionaux et internationaux.

C'est dans ce sens, que le BRENUAC continue de travailler, en étroite collaboration avec le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel et l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, tout en promouvant également un partenariat avec le Groupe

du G7 des Amis du golfe de Guinée, afin d'apporter un soutien coordonné aux acteurs régionaux. Cette action concertée est nécessaire pour préserver la sécurité de cette route maritime importante qu'est le golfe de Guinée, et lutter efficacement contre les activités illicites, dont le trafic de marchandises prohibées, d'êtres humains et de toutes les autres activités illégales. Nous devons donc rester tous engagés en faveur de la sûreté et de la sécurité du golfe de Guinée.

Dans le cadre de l'action climatique, je voudrais souligner que le BRENUAC est activement engagé dans le renforcement de la résilience de la sous-région en collaboration avec les acteurs régionaux – la CEEAC et ses États membres, la société civile et les entités onusiennes. Ces efforts comprennent une analyse basée sur des preuves des liens entre le climat, la paix et la sécurité ; des efforts visant à prévenir, atténuer et adapter les impacts négatifs des changements climatiques, ainsi que des efforts visant à garantir que l'action climatique renforce la consolidation de la paix dans la sous-région. Il convient de noter que les fragilités constatées dans plusieurs pays de la région, pour être corrigées, ont plus que jamais besoin de l'accompagnement des institutions financières internationales pour aider leurs gouvernements à répondre aux besoins pressants des populations.

Je voudrais, pour conclure, indiquer que pour renforcer les dynamiques positives et faire face aux défis que j'évoquais tantôt, la sous-région dispose d'atouts non négligeables. Il s'agit des richesses dont regorge son sous-sol, du dynamisme de sa jeunesse et de ses femmes et de la stabilité politique relative dans la plupart des États membres.

Ainsi, pour mieux accompagner la sous-région, le BRENUAC travaille en étroite collaboration avec les États membres et la Commission de la CEEAC, à travers ses bons offices et en accompagnant la mise en place de stratégies dans la gestion des questions de transhumance, de lutte contre les discours de haine et des questions relatives aux changements climatiques. C'est notre souhait ardent que les élections prévues le 20 décembre en République démocratique du Congo, pays dont l'importance stratégique pour la région n'est pas à démontrer, se déroulent dans la paix de façon à consolider l'ancrage démocratique dans ce pays et à renforcer le processus d'édification d'une Afrique centrale de paix, de stabilité et de prospérité.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je remercie M. Abarry de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil de sécurité qui souhaitent faire une déclaration.

M. Agyeman (Ghana) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de faire la présente déclaration au nom des trois membres africains du Conseil de sécurité, à savoir le Gabon, le Ghana et le Mozambique.

Nous saluons le rapport du Secrétaire général (S/2023/934) et remercions M. Abdou Abarry, Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afrique centrale et Chef du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (BRENUAC), pour son exposé complet et les informations pertinentes qu'il a fournies sur la situation dans la région.

Au niveau politique, nous jugeons encourageantes les initiatives dynamiques prises dans plusieurs pays de la région qui visent essentiellement à renforcer et à restaurer les institutions, en vue de répondre aux aspirations des populations. Nous invitons la communauté internationale en général et le Conseil en particulier à prendre en compte ces efforts et à soutenir les pays de la région dans leur quête de développement et de paix. La dynamique positive de ces derniers mois a été marquée par le maintien de la stabilité dans des pays confrontés à des défis sécuritaires, socioéconomiques et politiques majeurs. À cet égard, nous saluons les progrès notables réalisés dans la mise en œuvre de l'Accord de paix de Doha, signé en août 2022 par les parties prenantes tchadiennes, notamment à travers la signature d'un décret portant création d'une commission nationale pour le désarmement, la démobilisation et la réintégration, l'adoption d'un projet de révision de la Constitution et le lancement d'une liste électorale révisée, en vue du référendum constitutionnel prévu ce mois-ci. Nous avons également salué la signature d'un accord de réconciliation pour les personnes exilées à la suite des événements du 20 octobre 2022, ce qui a permis le retour du chef de l'opposition Succès Masra. Les progrès politiques réalisés au Tchad sont d'autant plus remarquables qu'ils interviennent à un moment où le pays a été fortement affecté par le conflit au Soudan.

Au Gabon, les membres africains du Conseil de sécurité notent avec satisfaction les initiatives prises par les autorités de transition pour stabiliser le pays et apaiser les tensions politiques, notamment les efforts pour renforcer la bonne gouvernance, améliorer les institutions et relever les défis socioéconomiques auxquels est confronté notre pays frère. Nous signalons également le dialogue actif entre le Président de la transition et les pays de la région. Nous jugeons encourageants l'annonce du calendrier de transition et le caractère inclusif du processus

de réforme du système politique en cours, qui sera ancré dans un dialogue national.

Au niveau régional, les membres africains du Conseil de sécurité ont salué la coopération entre le Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale et le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel, qui a permis de mener une mission d'évaluation conjointe dans les zones des deux régions touchées par les activités terroristes de Boko Haram. Nous nous félicitons également de la coopération régionale sur la question importante des changements climatiques et de leurs répercussions sur la sécurité.

Sur le plan de la sécurité, nous sommes préoccupés par les effets des changements climatiques sur la région de l'Afrique centrale. Bien qu'elle ne contribue que marginalement aux changements climatiques, la région reste l'une des plus vulnérables aux conséquences du dérèglement climatique, notamment en ce qui concerne le mode de vie de ses habitants. La récurrence des inondations de plus en plus dévastatrices, l'allongement de la durée des sécheresses et la réduction historique de la taille du lac Tchad en sont de parfaites illustrations et contribuent aux déplacements de population et aux tensions intercommunautaires. C'est pourquoi les changements climatiques deviennent progressivement une question centrale pour la sécurité de la région. Nous nous félicitons du soutien apporté par le BRENUAC, dont les connaissances en matière de sécurité climatique sont essentielles pour renforcer la consolidation de la paix dans la région.

Les trois membres africains du Conseil demeurent préoccupés par la poursuite des activités des groupes armés dans le nord-ouest et le sud-ouest du Cameroun, qui multiplie les actes de barbarie contre les populations, en particulier les femmes et les enfants, ainsi que les attaques contre les infrastructures civiles telles que les écoles et les hôpitaux. Les trois membres africains du Conseil condamnent fermement ces actes et appellent les groupes armés à renoncer à la violence et à reprendre le processus de désarmement et de dialogue.

Nous nous félicitons de la poursuite du processus de désarmement, de démobilisation et de réintégration en République centrafricaine, qui contribue grandement à l'apaisement des tensions dans le pays. Il est impératif que tous les groupes armés se joignent au processus de désarmement et de réintégration en vue de parvenir à une paix durable dans le pays. Il convient de rappeler qu'en l'absence d'un financement suffisant, les processus de désarmement, de démobilisation et de réintégration, si importants pour la stabilité de plusieurs pays de la région,

sont souvent inefficaces et contribuent à la résurgence de crises encore plus graves. Les trois membres africains du Conseil invitent par conséquent tous leurs partenaires à poursuivre leur soutien financier afin de garantir que les programmes de désarmement, de démobilisation et de réintégration mis en place dans la région soient menés à bien de manière appropriée et dans les délais impartis.

Les trois membres africains du Conseil encouragent également le renforcement de la coopération transfrontière entre les États de la région et au-delà et rappellent l'exemple des opérations conjointes menées par la République centrafricaine, la République démocratique du Congo, le Soudan du Sud et l'Ouganda pour lutter contre les menaces transversales. Nous nous félicitons en outre que la coopération en matière de lutte contre les menaces transfrontières soit renforcée au niveau des bureaux régionaux, ainsi qu'entre les organisations sous-régionales telles que la Communauté économique des États de l'Afrique centrale et la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest.

La question humanitaire en Afrique centrale est encore largement marquée par le conflit qui sévit au Soudan. Le Tchad et la République centrafricaine, deux pays déjà fragilisés par des crises internes, supportent le poids humanitaire de ce conflit.

Le nombre de personnes ayant un besoin urgent d'aide humanitaire continue d'augmenter, passant de 6,9 millions à 7,6 millions, selon les chiffres figurant dans le rapport du Secrétaire général. Pour prévenir l'effondrement du système d'aide humanitaire, il faut absolument que le plan d'aide humanitaire révisé pour cette année bénéficie d'un financement suffisant. Les trois membres africains du Conseil se font l'écho de l'appel lancé par le Secrétaire général aux donateurs et aux partenaires internationaux pour qu'ils financent les plans d'intervention humanitaire dans la région, en particulier au Tchad, en République centrafricaine et en République démocratique du Congo.

Pour terminer, nous réaffirmons notre soutien au Représentant spécial Abarry et à son équipe et les remercions des efforts inlassables qu'ils déploient sur le terrain.

M. Kariuki (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Abarry, de son exposé.

J'aborderai aujourd'hui quatre points.

Premièrement, comme l'indique le Secrétaire général dans son rapport (S/2023/934), la région est confrontée

à un risque permanent d'instabilité, mis en évidence par les récents coups d'État et les actes de violence. Comme nous le rappelle la vingt-huitième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, cette vulnérabilité est exacerbée par les changements climatiques. Le Royaume-Uni encourage les États Membres de la région à engager des processus politiques et de transition inclusifs, crédibles et responsables et à collaborer avec le Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (BRENUAC). Le Conseil doit lui aussi contribuer à appuyer les efforts importants déployés par le BRENUAC pour stabiliser la sous-région, notamment en ce qui concerne les changements climatiques.

Deuxièmement, lorsque le Représentant spécial Abarry avait présenté un exposé au Conseil en juin (voir S/PV.9338), il avait parlé des perspectives et des défis liés aux élections et aux processus de transition dans la région. Le Royaume-Uni se félicite à cet égard des progrès accomplis dans la transition politique au Tchad. Nous exhortons les autorités à veiller à ce que le référendum se déroule de manière pacifique et inclusive, dans le respect des libertés et des droits fondamentaux. Nous remercions le Tchad et les autres États de la région de poursuivre leur soutien aux réfugiés en provenance du Soudan. Le Royaume-Uni a débloqué 18 millions de dollars pour financer les opérations humanitaires menées dans l'est du Tchad.

Troisièmement, le Gabon a aujourd'hui la possibilité de changer de cap. Le Royaume-Uni encourage les autorités de transition à garantir le retour à l'ordre constitutionnel grâce à une transition inclusive et crédible. Nous sommes rassurés de voir que la feuille de route prévoit des élections pour le mois d'août 2025, et nous espérons qu'un dialogue national véritablement inclusif aura lieu en avril 2024. Nous demandons instamment aux autorités de transition de répondre aux aspirations démocratiques de tous les Gabonais, avec le soutien du BRENUAC et le concours des partenaires régionaux.

Enfin, au Cameroun, des obstacles au progrès subsistent. Le Royaume-Uni est vivement préoccupé par la poursuite des violences et continue d'oeuvrer avec les partenaires multilatéraux pour en atténuer les pires effets sur la population, notamment en fournissant un appui aux défenseurs des droits humains et aux artisans de la paix. Nous encourageons les parties à veiller à ce que les efforts de dialogue soient inclusifs.

M. Dai Bing (Chine) (*parle en chinois*) : Je remercie le Représentant spécial Abarry de son exposé.

À la lumière du rapport du Secrétaire général (S/2023/934), je voudrais insister sur les points suivants.

Premièrement, les pays de la région ont déployé d'énormes efforts pour maintenir la stabilité politique et améliorer la gouvernance nationale. Récemment, le Cameroun a activement mis en œuvre les conclusions de son grand dialogue national et promu le développement et la reconstruction des régions du Sud-Ouest et du Nord-Ouest. La République centrafricaine s'est dotée d'une nouvelle Constitution, tandis que le Tchad organisera bientôt un référendum constitutionnel. Le monde entier est témoin de ces évolutions. L'année prochaine, plusieurs pays de la région entameront des transitions politiques et tiendront des élections générales. La communauté internationale doit aider les pays de la région à suivre une voie de développement adaptée à leur situation nationale, tout en respectant leur souveraineté et leurs prérogatives.

Deuxièmement, les opérations régionales de lutte contre le terrorisme ont donné des résultats de premier ordre. Le Gouvernement centrafricain a désarmé un grand nombre d'ex-combattants de l'Armée de résistance du Seigneur. Ces efforts méritent d'être pleinement salués. Dans le même temps, Boko Haram et Daech ont mené des attaques répétées, des groupes armés illégaux et des forces séparatistes continuent de menacer la sécurité des pays de la région, et le conflit au Soudan a des répercussions sur la République centrafricaine et le Tchad.

La Chine aide la Communauté économique des États de l'Afrique centrale à amener les pays de la région à adopter le concept de sécurité commune, à renforcer les mécanismes de sécurité collective et à œuvrer de concert pour surmonter les problèmes de sécurité. Le Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (BRENUAC) doit aider à mettre en place des mécanismes de sécurité régionaux, tandis que la communauté internationale doit apporter un soutien financier et technique plus important au renforcement des capacités de lutte contre le terrorisme, à la réforme du secteur de la sécurité et aux programmes de désarmement, de démobilisation et de réintégration.

Ces derniers temps, les problèmes de piraterie se sont multipliés dans le golfe de Guinée, un certain nombre de navires de pêche et de commerce ayant subi des vols à main armée et des attaques. La communauté internationale doit continuer d'appuyer les mesures de lutte contre la piraterie prises par les pays de la région et envisager une coopération dans le cadre d'opérations conjointes de maintien de l'ordre et d'escorte des navires, afin de maintenir la sûreté maritime dans la région.

Troisièmement, il faut mettre l'accent sur les causes profondes des conflits. Au cours de la période considérée, le BRENUAC et le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel ont mené une évaluation conjointe des dégâts causés par Boko Haram, qui a révélé que les difficultés économiques étaient un des principaux facteurs incitant les jeunes à rejoindre des groupes extrémistes et à se livrer à des activités illégales. Cette évaluation démontre pleinement que la pauvreté et les inégalités de développement peuvent constituer un terreau fertile pour l'extrémisme, les conflits et la violence.

Pendant notre présidence du Conseil le mois dernier, la Chine a organisé un débat public sur le thème « Mettre le développement commun au service de la pérennisation de la paix » (voir S/PV.9482). L'objectif premier de ce débat était d'inciter le Conseil à mettre davantage l'accent sur le lien intrinsèque entre la paix et le développement et de proposer des solutions en matière de développement en vue de l'instauration d'une paix durable. Étant donné que de nombreux pays d'Afrique centrale sont confrontés à des défis de taille en matière de réduction de la pauvreté et de développement, la Chine est favorable à ce que le BRENUAC accorde une plus grande importance, dans ses travaux futurs, au traitement des causes profondes des conflits dans une perspective de développement, afin d'explorer des voies et des solutions plus efficaces pour parvenir à une paix durable dans la région.

La Chine suit de près les problèmes posés par les changements climatiques dans la région. Lors de la vingt-huitième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, tenue à Doubaï, le Secrétaire général Guterres a souligné que les pays en développement, notamment en Afrique, avaient besoin d'urgence d'un soutien financier et technique pour faire face aux changements climatiques et a appelé les pays développés à donner des clarifications sur la réalisation de l'objectif de consacrer 100 milliards de dollars au financement de l'action climatique. La Chine appelle la communauté internationale, en particulier les pays développés, à répondre à l'appel du Secrétaire général et à accroître leur soutien aux pays de la région.

M. França Danese (Brésil) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier le Représentant spécial Abdou Abarry de son exposé détaillé sur la situation en Afrique centrale.

Le Brésil félicite le Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale pour son rôle dans la promotion de la diplomatie préventive et de la médiation et dans le renforcement de la coopération avec les organisations régionales, telles que l'Union africaine et la Communauté

économique des États de l'Afrique centrale. Le renforcement de la coordination et des partenariats est crucial pour la paix et la sécurité régionales. Je voudrais insister sur trois points.

Tout d'abord, nous partageons l'analyse du rapport du Secrétaire général (voir S/2023/934) sur l'importance de processus politiques inclusifs, pacifiques et crédibles pour consolider une paix durable en Afrique centrale. Nous sommes préoccupés par les changements anticonstitutionnels de gouvernement dans la région. Il est essentiel de s'attaquer aux causes profondes de ce phénomène, notamment aux problèmes de gouvernance. Le Brésil appuie les efforts visant à rétablir l'ordre constitutionnel, à renforcer l'état de droit et à favoriser des processus électoraux et de transition inclusifs. Les libertés civiles, y compris la liberté d'expression, doivent être protégées et le dialogue politique doit reposer sur une large assise.

Deuxièmement, les problèmes de sécurité persistants dans la région, notamment les conflits armés, l'extrémisme violent conduisant au terrorisme et l'escalade des tensions intercommunautaires, sont très alarmants. Nous sommes particulièrement préoccupés par la situation dans le bassin du lac Tchad, où les hostilités ont porté atteinte à des localités entières et ont conduit à la fermeture de centaines d'écoles, ce qui aura de lourdes conséquences sur l'avenir des enfants. Le Brésil attache de l'importance aux initiatives régionales et à l'action menée par les États pour régler ces problèmes, défendre les droits humains et prendre en compte les vues des femmes et des jeunes.

Troisièmement, le Brésil continue de suivre de près la situation en ce qui concerne à la sécurité maritime dans le golfe de Guinée. Même si elle n'est pas très marquée, l'augmentation du nombre d'atteintes à la sécurité maritime prouve qu'il faut renforcer la coopération, notamment dans le cadre de l'architecture de Yaoundé et du Code de conduite de Yaoundé, particulièrement dans la perspective du dixième anniversaire du processus de Yaoundé. En tant que membre de la Zone de paix et de coopération de l'Atlantique Sud et du Groupe des Amis du golfe de Guinée, le Brésil continuera d'apporter son appui aux pays de la région dans le cadre de la coopération et des opérations navales conjointes, y compris des exercices multinationaux tels que l'opération Guinex. Nous constatons que l'opération Guinex III, menée en août et en septembre, a été couronnée de succès. Cet exercice aide les pays du golfe de Guinée à résoudre les problèmes de sûreté maritime et améliore l'interopérabilité entre

la marine brésilienne et les marines et garde-côtes de la région.

Le Brésil souligne la nécessité de relever les défis persistants en Afrique centrale, tels que les problèmes de développement économique et d'exclusion sociale, afin de venir à bout de l'insécurité chronique et d'instaurer une stabilité à long terme. Nous réaffirmons notre soutien sans faille au Représentant spécial, M. Abdou A Barry, et à son équipe et nous les félicitons pour leurs efforts inlassables sur le terrain.

M. Olmedo (France) : Je remercie à mon tour le Représentant spécial pour son exposé très complet et lui réitère le plein soutien de la France.

La France salue le travail mené par le Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale et les activités menées pour renforcer les liens entre ce bureau et les organisations régionales africaines, en particulier l'Union africaine et la Communauté économique des États de l'Afrique centrale.

Tout d'abord, sur la situation résultant de la crise au Soudan, la France salue l'action des pays voisins de ce pays, s'agissant de l'accueil des réfugiés, et en particulier le Tchad et la République centrafricaine. L'Union européenne et ses États membres contribuent à la réponse humanitaire à cette situation et la France, dont le financement humanitaire pour cette crise s'élève à plus de 55 millions d'euros, redit sa solidarité au peuple soudanais et aux pays de la région.

Deuxième point : les processus politiques dans la région. Les transitions engagées dans plusieurs pays ces derniers mois doivent permettre un retour à la démocratie et assurer la participation pleine et entière de toutes les composantes de la société, y compris les femmes et les jeunes. Et nous espérons que les prochaines étapes de ces processus se dérouleront de manière inclusive, crédible et apaisée. Au Gabon, le Gouvernement de transition a annoncé un calendrier, conformément aux demandes du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine. Nous prenons bonne note des éléments présentés par le Représentant spécial sur ce processus, y compris la crédibilité et le soutien dont il bénéficie auprès de la population.

Au Tchad, la France appelle à la poursuite de la transition et espère que le référendum, le 17 décembre, se déroulera dans un climat qui permettra un retour pacifique à l'ordre constitutionnel. Les autorités doivent avancer vers l'organisation d'élections libres, crédibles, inclusives et transparentes.

Au Cameroun, la France reste préoccupée par la situation dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest. Nous appelons les autorités à poursuivre le dialogue en vue d'une solution politique à cette crise au profit de la stabilité de l'ensemble du pays et de la sécurité de ses habitants.

En République centrafricaine, la France salue l'engagement des autorités en faveur du processus de paix. La démobilisation de plusieurs factions de l'Armée de résistance du Seigneur est un signal encourageant pour ce pays. Le travail doit se poursuivre pour permettre le retour des populations qui sont encore réfugiées dans les pays voisins.

Enfin, et ce sera mon dernier point, la question des changements climatiques. La France est inquiète des impacts des changements climatiques en Afrique centrale. La région fait face à des phénomènes météorologiques de plus en plus intenses. Le dernier rapport du Secrétaire général (S/2023/934) illustre les risques posés à la stabilité et à la sécurité dans plusieurs pays. Au Tchad et au Cameroun, par exemple, les inondations et disparitions de terres agricoles entraînent des déplacements de populations dans des régions déjà fragiles. Ces phénomènes renforcent la concurrence autour de ressources qui se raréfient.

Nous saluons le travail du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale, en lien avec les organisations sous-régionales, pour répondre à ces défis et renforcer nos réponses communes. Le Conseil doit écouter la voix des pays africains à ce sujet.

M. Iriya (Japon) (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Abarry, de son exposé.

Alors que la région continue de faire face à des défis multiformes, notamment la menace persistante du terrorisme et des conflits et la fragilité des systèmes politiques, les bons offices du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (BRENUAC) sont indispensables pour la défense des valeurs fondamentales et le renforcement des capacités des organisations sous-régionales en matière de prévention des conflits, de médiation et de consolidation de la paix. À cet égard, nous nous félicitons des efforts de médiation déployés par le BRENUAC après la prise du pouvoir par l'armée au Gabon cette année. Nous saluons la déclaration de feuille de route établie par la suite par les autorités gabonaises concernant une transition démocratique et l'élection présidentielle, prévue en août 2025.

Au chapitre politique, nous prenons note des deux échéances majeures qui auront lieu dans la région au cours du mois : le référendum constitutionnel au Tchad du 17 décembre, qui sera un jalon dans la transition vers un régime civil, et les élections générales du 20 décembre en République démocratique du Congo. Il est primordial que ces deux scrutins se déroulent dans le cadre de processus libres, réguliers, pacifiques, transparents et ouverts à tous.

Sur le plan de la sécurité, nous restons profondément préoccupés par la poursuite des violences dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest du Cameroun et déplorons la prise pour cible de civils et les attaques contre des écoles et des hôpitaux. Nous appelons le Gouvernement camerounais à œuvrer dans un esprit constructif à la reconstruction et au développement de ces régions, en s'appuyant sur le Grand dialogue national de 2019.

La région de l'Afrique centrale reste confrontée à une situation humanitaire désastreuse, qui est aggravée par les effets néfastes des changements climatiques, tels que l'insécurité alimentaire, les déplacements forcés et les conflits entre agriculteurs et éleveurs. Le Japon salue l'action des pays et des organisations sous-régionales visant à relever les défis en lien avec le climat, la paix et la sécurité. Le Japon se félicite également de la poursuite des concertations du BRENUAC avec la Commission de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale en vue de l'élaboration d'une stratégie régionale tenant compte des risques de conflit et portant sur les changements climatiques et le développement résilient. Face aux multiples défis auxquels la région est confrontée, je souhaite mettre l'accent sur trois points.

En premier lieu, je voudrais mettre en exergue le rôle crucial d'une bonne gouvernance fondée sur l'état de droit. Pour parvenir à une paix et une sécurité durables, les gouvernements doivent pouvoir fournir des services de base à leurs citoyens et gagner la confiance et le respect de la population. Pour ce faire, il faut des institutions solides et résilientes, qui s'appuient sur un capital humain renforcé et des communautés fortes. Les communautés au sein desquelles le niveau de confiance est élevé sont capables de faire face collectivement aux menaces de l'insécurité, de la radicalisation et des changements environnementaux.

Deuxièmement, tous les efforts déployés doivent être inclusifs et tenir compte des voix des femmes, des jeunes et des groupes marginalisés. Les citoyens doivent avoir le sentiment d'être les agents de changement dans leur

société. Sinon, la confiance ne peut être gagnée par aucun gouvernement ni aucune institution ou communauté.

Troisièmement, lorsqu'elle appuie de tels efforts, la communauté internationale doit adopter une approche holistique fondée sur le lien entre l'action humanitaire, le développement et la paix, en impliquant l'ensemble du système des Nations Unies ainsi que les institutions financières internationales, les organisations régionales et la société civile.

Le Japon apporte depuis longtemps son aide aux pays de la région, notamment à ceux qui accueillent généreusement un grand nombre de personnes déplacées, comme le Cameroun, la République centrafricaine et le Tchad. Le Japon réaffirme qu'il continuera à apporter son soutien à ces pays dans les efforts qu'ils déploient en vue de relever de nombreux défis et de parvenir à la paix et à la stabilité.

M. Camilleri (Malte) (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Abarry, de son exposé détaillé d'aujourd'hui.

Je tiens tout d'abord à réaffirmer que Malte regrette que le Conseil de sécurité n'ait pas été en mesure d'adopter une déclaration présidentielle relative au Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (BRENUAC). Le mandat du BRENUAC couvre 11 pays, dont certains ont récemment connu des changements anticonstitutionnels de gouvernement. D'autres doivent conduire des transitions complexes, et beaucoup sont aux prises avec le terrorisme et l'extrémisme violent. La violence intercommunautaire est répandue, la piraterie continue de faire peser une menace sur les États côtiers, et deux des principales missions de maintien de la paix en Afrique se trouvent dans cette zone géographique. Il est essentiel que le Conseil démontre collectivement son engagement envers la région.

L'Afrique centrale est une des régions les plus vulnérables aux chocs climatiques et écologiques et les plus touchées par ces phénomènes. De graves sécheresses et inondations continuent de provoquer des déplacements de population. La montée du niveau de la mer a des effets néfastes sur les pays côtiers, endommageant des maisons, des bâtiments et des plantations. Nous ne pouvons oublier les centaines de morts résultant des conflits liés aux changements climatiques, notamment entre les agriculteurs et les éleveurs, ni les risques accrus pour les groupes vulnérables, en particulier les enfants. La crise climatique exacerbe également les inégalités de genre structurelles, car de nombreuses femmes de la

région dépendent principalement de moyens de subsistance sensibles au climat. Accroître les droits fonciers des femmes et donner à ces dernières accès aux marchés et aux financements peut contribuer à renforcer l'adaptation aux changements climatiques et l'atténuation de leurs effets. Nous remercions le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Abarry, de ses efforts de plaidoyer inlassables en faveur du climat, de la paix et de la sécurité. Nous saluons également le travail du conseiller pour la sécurité climatique de l'équipe du BRENUAC, qui aide la Commission de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) à élaborer une stratégie régionale sensible aux conflits sur les changements climatiques et le développement résilient, un protocole régional sur la transhumance et un consortium régional.

Le nombre croissant d'écoles fermées au cours de la période considérée est alarmant. Nous reprenons à notre compte l'appel pressant lancé par les chefs religieux du Cameroun en faveur d'un dialogue entre le Gouvernement et les groupes armés, et nous soutenons leur récente campagne interconfessionnelle en vue de la réouverture des écoles. La violence armée a par ailleurs mis des centaines d'écoles hors service dans la région du lac Tchad, privant ainsi des milliers d'enfants d'éducation.

Le Tchad est également fortement touché par le conflit soudanais, plus de 500 000 réfugiés et rapatriés ayant franchi la frontière. Les fractures ethniques continuent de s'aggraver, et nous sommes profondément préoccupés par le risque accru de débordement du conflit au-delà de la frontière soudanaise. Malgré les efforts déployés par les organismes internationaux pour répondre aux besoins humanitaires, la situation demeure dramatique. Nous demandons qu'un soutien soit apporté aux communautés d'accueil, notamment en termes de développement d'urgence, pour les aider à faire face à cette situation pressante. Toutefois, sans solution politique, l'aide ne sera jamais suffisante. S'agissant de la transition au Tchad, nous prenons note des mesures de conciliation mises en œuvre par les autorités de transition. Nous les exhortons à veiller en priorité à garantir l'inclusion au cours de toutes les futures étapes. Le référendum à venir représente une étape cruciale. Nous espérons qu'il se déroulera dans le calme et que la priorité sera donnée à la question fondamentale de la décentralisation afin de répondre efficacement aux revendications de la société. Nous saluons également la synergie entre le BRENUAC et la CEEAC en matière de prévention et de lutte contre le discours de haine.

Enfin, Malte estime qu'il est essentiel d'appuyer les efforts de collaboration régionale et de promouvoir une gouvernance crédible et inclusive. Grâce à ces efforts, nous pouvons ouvrir la voie à une paix durable, ce qui correspond aux aspirations collectives des populations d'Afrique centrale.

M^{me} Evstigneeva (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous remercions le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Abdou Abarry, de son exposé.

La Fédération de Russie appuie les activités du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (BRENUAC), qui visent à renforcer la paix et la sécurité dans la région. Nous prenons acte du travail de médiation mené par le Bureau en contact direct avec les parties dans les zones à problèmes et en coordination avec les mécanismes régionaux et les associations. Nous estimons que le BRENUAC est un outil important de la diplomatie préventive internationale.

Les défis auxquels sont confrontés les pays de la sous-région sont complexes. Nous attachons une importance particulière aux efforts régionaux visant à élaborer des approches coordonnées pour lutter contre le terrorisme. Nous sommes préoccupés par la persistance des capacités destructrices de Boko Haram ainsi que par les activités menées dans la région par des groupes associés à Daech. Nous saluons l'efficacité des efforts déployés par les États africains dans le cadre des forces armées multinationales constituées au niveau régional. Nous pensons qu'il est nécessaire de veiller à ce qu'elles reçoivent un financement et une assistance prévisibles de la part de la communauté internationale.

Nous sommes préoccupés par la poursuite des attaques contre des navires commerciaux dans le golfe de Guinée. Il importe de mobiliser les ressources de la communauté internationale pour renforcer la capacité des États côtiers à lutter contre la piraterie. Nous constatons certaines améliorations à cet égard, et nous espérons qu'elles seront encore renforcées dans cette région importante. Nous jugeons inquiétante la montée de violence dans le Nord-Ouest et le Sud-Ouest du Cameroun. Nous pensons qu'il est absolument primordial de renoncer à la violence et de trouver des moyens de régler les différends par la négociation. Nous avons suivi le processus de transition au Tchad, qui repose sur la mise en œuvre des recommandations issues du dialogue national intertchadien. Nous prenons acte des décisions prises par les autorités de transition du Gabon tendant à un retour à l'ordre constitutionnel dans les délais convenus.

Nous suivons de près l'évolution de la situation en République centrafricaine. Avec l'appui de partenaires, dont la Fédération de Russie, les autorités centrafricaines sont parvenues à surmonter la phase la plus difficile de la lutte contre ceux qui cherchaient à obtenir un changement anticonstitutionnel de gouvernement par la force. Nous continuerons à aider Bangui à lutter contre les groupes armés illégaux et à étendre la présence de l'État dans les régions du pays afin de parvenir à un règlement définitif. Nous signalons en particulier l'opération réussie menée par la République centrafricaine et l'Ouganda, avec la participation de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine, pour le rapatriement des ex-combattants de l'Armée de résistance du Seigneur.

Nous sommes profondément préoccupés par la situation humanitaire désastreuse dans la région. Les statistiques concernant les réfugiés, les personnes déplacées et celles qui ont besoin d'une certaine forme d'aide humanitaire attestent de la nécessité d'accroître le soutien apporté aux États d'Afrique centrale. Cela vaut tout d'abord pour ce qui se passe au Soudan et pour les difficultés considérables que ce conflit entraîne pour les États voisins.

Nous pensons que ce sont les États de la région eux-mêmes, avec le soutien international nécessaire, qui doivent jouer un rôle clef dans la prévention des crises et le règlement des conflits. Pour notre part, nous continuerons à soutenir les entités des Nations Unies qui travaillent dans la région et à fournir l'assistance nécessaire aux pays d'Afrique centrale sur une base bilatérale.

M. Hauri (Suisse) : Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général et Chef du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (BRENUAC), M. Abarry, pour son exposé.

Nous l'avons entendu aujourd'hui, la région de l'Afrique centrale est aujourd'hui soumise à des risques sans précédent pour la paix et la sécurité. Ces défis sont principalement régionaux et la réponse doit donc être régionale. Une coopération entre tous les acteurs de l'Afrique centrale est nécessaire pour consolider la paix.

Dans cet esprit, je mettrai l'accent sur trois points.

Premièrement, la détérioration de la situation sécuritaire et humanitaire dans certaines régions touche l'Afrique centrale dans son ensemble. Les conflits armés, les violences intercommunautaires et les déplacements forcés continuent d'exacerber la crise humanitaire et sécuritaire dans la région. Au Soudan, par exemple, le bilan

des combats entre les Forces armées soudanaises et les Forces d'appui rapide pour la population civile est catastrophique. Ce conflit a provoqué la plus grande crise de déplacement actuelle au monde, avec un impact prononcé également dans les pays frontaliers. Nous rappelons ici à toutes les parties leurs obligations en vertu du droit international humanitaire. Nous remercions les pays de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale, notamment le Tchad et la République centrafricaine, pour l'accueil des personnes fuyant ce conflit et pour les efforts déployés pour garder leurs frontières ouvertes. Ces pays nécessitent notre plein soutien pour assurer une protection digne aux réfugiés et subvenir aux besoins de leurs propres populations.

Deuxièmement, des processus démocratiques inclusifs et respectueux des droits de l'homme sont nécessaires pour consolider une paix durable dans la région. Des efforts sérieux en matière de prévention doivent être placés au premier plan. Nous saluons les efforts du Représentant spécial pour faire progresser la diplomatie préventive et consolider la paix. Ses bons offices au Gabon et au Tchad notamment ont été indispensables pour renforcer l'espace civique et un dialogue sincère entre les autorités et l'opposition. À cet égard, la Suisse apporte son soutien aux autorités de transition du Tchad pour la mise en œuvre des recommandations du dialogue national inclusif et souverain. Pour assurer des sociétés démocratiques apaisées, il est indispensable que le plein respect des droits de l'homme soit garanti. À cet égard, nous regrettons que l'espace civique soit de plus en plus restreint dans certains contextes, notamment au Cameroun et au Burundi. Les affiliations politiques, les orientations sexuelles des individus et le travail des journalistes ne doivent pas être utilisés à des fins de discrimination.

Troisièmement, les changements climatiques ont un impact néfaste sur la paix et la sécurité dans toute l'Afrique centrale. Le Représentant spécial l'a souligné à plusieurs reprises, les phénomènes météorologiques extrêmes sont de plus en plus courants dans la région. Ils obligent les populations à se déplacer, accroissent leur insécurité et ont un impact sur leur capacité à réaliser leurs droits fondamentaux. C'est pourquoi le fait d'avoir un conseiller pour le climat et la paix et la sécurité au sein du BRENUAC est à saluer. Il constitue un soutien important pour l'analyse des risques liés aux conflits autour des ressources naturelles, exacerbés par les effets néfastes des changements climatiques.

Pour répondre à ces défis, la Suisse appuie le renforcement de l'élevage pastoral au Tchad. Ceci contribue à

améliorer l'adaptation aux changements climatiques. Par ailleurs, ce type de projet est essentiel pour contribuer à la sécurité alimentaire dans la région et créer des possibilités économiques afin de prévenir la violence.

Nous remercions le Représentant spécial et le BRENUAC en particulier pour la place importante accordée à la prévention des conflits et notamment aux considérations relatives au climat et à la paix et la sécurité, conformément à la déclaration de la Présidente du Conseil de sécurité de 2018 (S/PRST/2018/17). La Suisse soutient les efforts fournis par le Gabon et le Royaume-Uni en vue d'une nouvelle déclaration. Malgré toutes les crises auxquelles nous sommes confrontés, nous devons poursuivre notre engagement pour l'Afrique centrale. Ainsi, après trois ans, il est grand temps pour le Conseil de réitérer son appui au travail précieux de ce bureau régional.

M. Spasse (Albanie) (*parle en anglais*) : Je remercie M. Abarry, Représentant spécial du Secrétaire général, de son exposé.

Qu'il me soit permis d'aborder quelques points mis en exergue dans le rapport du Secrétaire général (S/2023/934). Les problèmes auxquels l'Afrique centrale est confrontée sont multiples et profondément ancrés, et sont aggravés par des conflits persistants. C'est pourquoi nous devons plaider en faveur de solutions qui favorisent une gouvernance ouverte à tous et s'attaquent aux causes profondes des conflits. Le seul moyen de parvenir à de telles solutions est de mener à bien des transitions et des réformes démocratiques transparentes et inclusives.

L'Albanie prend acte des progrès réalisés par le Tchad dans la mise en œuvre de l'Accord de paix de Doha et dans la tenue prochaine d'un référendum constitutionnel et d'élections générales en 2024. Nous reprenons à notre compte l'appel lancé par le Secrétaire général en faveur d'un renforcement des efforts de promotion des droits humains, notamment en luttant contre l'impunité. La mise en place de systèmes responsables et participatifs dans la région, qui reflètent la volonté de la population, est indispensable pour renforcer la légitimité des dirigeants, ainsi que pour promouvoir le dialogue et la réconciliation.

Tout en nous félicitant des progrès accomplis au Cameroun, notamment en ce qui concerne le retour des déplacés et l'amélioration de la situation économique dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, nous saluons les efforts supplémentaires en appui au dialogue national entre le Gouvernement et les groupes armés, en vue d'instaurer une paix durable et de protéger les civils.

Cela m'amène au point suivant, à savoir l'instabilité des conditions de sécurité dans de nombreux pays de la région, qui se traduit par des millions de personnes déplacées ou de réfugiés vivant dans des conditions alarmantes, privés des produits de première nécessité. Les efforts régionaux visant à combattre Boko Haram dans le bassin du lac Tchad sont encourageants. Toutefois, pour mettre fin à l'emprise des groupes terroristes sur certaines zones où l'autorité de l'État fait défaut, la communauté internationale doit apporter un soutien accru à la Force multinationale mixte dans le bassin du lac Tchad et à la stratégie régionale. Nous notons également avec une inquiétude particulière qu'au Cameroun, les établissements scolaires et médicaux continuent d'être pris pour cible dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, ce qui prive les enfants de leur droit à l'éducation, réduisant à néant leurs aspirations sous le poids de la pauvreté et de l'insécurité.

En ce qui concerne les conséquences tragiques de la guerre civile au Soudan, nous rendons hommage au Tchad et à la République centrafricaine qui, malgré leurs propres difficultés, ont ouvert leurs cœurs et leurs foyers aux réfugiés soudanais. La communauté internationale ne doit pas les laisser supporter seuls le poids de cette crise humanitaire. Dans ce contexte difficile, nous devons rester vigilants face à la dégradation de l'environnement qui touche les écosystèmes fragiles de la région, ainsi qu'à ses répercussions considérables sur les populations. Les moyens de subsistance des personnes qui dépendent des ressources naturelles sont menacés par les chocs climatiques, qui engendrent l'insécurité alimentaire, des pénuries d'eau, des déplacements de population et des affrontements entre communautés, comme le décrit le Secrétaire général dans son rapport. Les efforts conjoints du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale et de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale, que nous appuyons pleinement, demeurent cruciaux.

Comme il s'agit de la dernière séance consacrée à cette question à laquelle l'Albanie participe, je voudrais insister sur le fait que pour inverser la tendance et assurer un avenir meilleur à la région, nous devons continuer de plaider en faveur de solutions politiques. En outre, nous devons fournir non seulement une aide humanitaire accrue et efficace, mais aussi des possibilités d'éducation et des solutions économiques qui puissent briser le cycle de la pauvreté et créer un avenir porteur d'espoir pour les générations à venir.

M. Wood (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie M. Abarry, Représentant spécial du Secrétaire général, de son exposé instructif, et c'est un plaisir de l'accueillir à nouveau au Conseil.

Je tiens tout d'abord à souligner le ferme engagement de mon pays à soutenir les aspirations démocratiques des peuples d'Afrique centrale. La région se caractérise par un certain nombre de défis urgents, notamment l'appui en faveur de transitions démocratiques inclusives et durables au Tchad et au Gabon, les élections à venir en République centrafricaine et la menace persistante de Boko Haram.

Le moment est venu pour le Gouvernement tchadien de prendre des mesures concrètes pour créer un avenir démocratique. Et j'encourage le Représentant spécial Abarry à faciliter la pleine participation de tous les groupes d'opposition politique non armés à la transition. Je rends hommage au Tchad pour avoir ouvert ses frontières aux réfugiés soudanais, mais je demeure préoccupé par la possibilité de voir la crise aggraver l'instabilité dans la région. Les États-Unis appellent une nouvelle fois le Tchad à promouvoir une solution politique pacifique à la guerre au Soudan et à empêcher l'acheminement d'une aide matérielle à l'une ou l'autre des forces belligérantes dans ce pays.

De même, les États-Unis réaffirment leur volonté de soutenir le Gabon dans la conduite d'une transition rapide et durable vers une gouvernance civile démocratique, ainsi que dans la promotion des intérêts de sécurité partagés dans le golfe de Guinée. Nous continuerons de collaborer étroitement avec le peuple gabonais et les partenaires régionaux à cet effet. Depuis que le Gouvernement gabonais de transition a dévoilé un calendrier détaillé devant mener à la tenue d'élections d'ici août 2025, les États-Unis ont amorcé la reprise de la coopération bilatérale sur les questions de sécurité, d'environnement et de développement. Ces programmes et activités seront relancés par tranches, en fonction des progrès réalisés par le Gouvernement de transition par rapport aux objectifs qu'il s'est fixés pour les 20 prochains mois.

En ce qui concerne la République centrafricaine, les États-Unis appellent le Gouvernement et l'opposition à engager un dialogue constructif et transparent avant et pendant les élections locales et régionales qui se tiendront pour la première fois dans le pays depuis 1988. Ces élections sont un élément clef de la décentralisation et de la mise en place d'institutions locales qui répondent aux besoins des citoyens.

Nous restons préoccupés par l'absence d'amélioration globale de la situation des droits humains au Burundi, et en particulier par la mort en détention d'un défenseur des droits humains accusé d'homosexualité. Bien qu'il ait été acquitté, sa demande de soins médicaux aurait été refusée.

Les conflits et l'instabilité mettent à rude épreuve la démocratie et les transitions démocratiques. Nous restons préoccupés par les flambées de violence au Cameroun, en particulier dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest. Nous condamnons également les attaques incessantes de Boko Haram et de la « Province d'Afrique de l'Ouest de l'État islamique » contre les civils, qui ont provoqué le déplacement de milliers de personnes dans la région. Les États-Unis appuient la coordination régionale et les efforts déployés par la Force multinationale mixte pour lutter contre ces groupes terroristes et mettre en place des stratégies globales à même de s'attaquer aux facteurs sous-jacents du terrorisme.

Les États-Unis sont prêts à continuer de soutenir les aspirations démocratiques et pacifiques des peuples d'Afrique centrale et se réjouissent à la perspective de continuer à collaborer avec le Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale et le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Abarry, sur ces questions. Nous restons favorables à l'élaboration d'un document du Conseil qui nous permettrait de prendre officiellement position et qui reconnaîtrait la menace que constituent les changements climatiques.

M^{me} Shaheen (Émirats arabes unis) (*parle en arabe*) : Je tiens tout d'abord à remercier le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Abdou Abarry, de son exposé détaillé. Je voudrais également réaffirmer l'appui des Émirats arabes unis au Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (BRENUAC). Nous saluons le rôle clef que joue le BRENUAC dans la coordination avec les organisations régionales et sous-régionales pour permettre aux pays de la région de relever les défis qui pèsent sur la paix et la sécurité dans le but d'offrir à leurs peuples un avenir stable et prospère.

Dans le cadre du débat d'aujourd'hui, je voudrais mettre l'accent sur trois points.

Premièrement, pour relever les défis de la région en matière de sécurité, il est nécessaire d'adopter une approche multidimensionnelle et cohérente. Une telle approche permettra de renforcer la coordination et la coopération régionales pour faire face aux menaces transfrontières, telles que l'extrémisme, le terrorisme

et le commerce illégal d'armes, tout en développant les capacités nationales et en renforçant la résilience des communautés pour relever ces défis. Nous pensons que la récente démobilisation de groupes armés, avec le concours d'États et d'acteurs de la région, témoigne de l'importance de l'action multilatérale pour renforcer la sécurité et la stabilité régionales. Il en va de même pour les interventions de sécurité coordonnées entre la République centrafricaine et le Tchad pour éviter toute répercussion des conflits dans la région.

Il faut également se concentrer sur la lutte contre l'extrémisme et le terrorisme dans la région et de s'attaquer à leurs causes profondes, tout en promouvant les valeurs de tolérance et de coexistence pacifique pour édifier des sociétés pacifiques. Nous attendons donc avec intérêt les résultats de la prochaine réunion ministérielle qui se tiendra à Bangui, au cours de laquelle la stratégie régionale de lutte contre les discours haineux en Afrique centrale sera examinée.

Dans ce contexte, nous insistons sur l'importance de mettre en œuvre la résolution 2686 (2023), qui appelle le système des Nations Unies à surveiller la situation en ce qui concerne les discours de haine et les actes d'extrémisme, et à en informer dans des rapports. Il importe également de suivre et de soutenir les initiatives et les efforts déployés à l'échelle de la région pour aider les communautés touchées par la violence, comme la Stratégie régionale en faveur de la stabilisation, du redressement et de la résilience des zones du bassin du lac Tchad touchées par Boko Haram.

Deuxièmement, les transitions et les processus de paix dans la région doivent rester guidés par des solutions politiques inclusives. Ces efforts sont indispensables pour mettre en place des institutions résilientes avec la participation de tous les acteurs, y compris les femmes et les jeunes. Cela implique d'instaurer un dialogue constructif pour renforcer la confiance et surmonter les obstacles. Le BRENUAC et la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) doivent également poursuivre leurs efforts pour favoriser le succès des processus politiques en cours dans la région. À cet égard, nous nous félicitons des mesures positives prises récemment au Tchad et au Gabon.

Troisièmement, nous devons continuer à améliorer notre compréhension des liens entre changements climatiques et instabilité dans la région, car les phénomènes météorologiques extrêmes exacerbent les tensions entre les communautés et aggravent la situation humanitaire désastreuse.

Nous attendons avec impatience l'adoption de la stratégie de la CEEAC sur les changements climatiques et le développement résilient, qui a pour but d'aider les communautés à s'adapter aux changements climatiques. Nous pensons que la participation du conseiller à la sécurité climatique du BRENUAC à la vingt-huitième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre de Nations Unies sur les changements climatiques, qui s'est tenue aux Émirats arabes unis la semaine dernière, a mis en lumière les défis auxquels la région est confrontée en raison de ce phénomène et de ses conséquences sur la sécurité et la stabilité. Dans le cadre de la collecte d'informations et de l'évaluation des risques liés aux changements climatiques, il importe de prendre en considération leurs conséquences sur la situation de sécurité. Cela renforcera l'approche préventive et les dispositifs d'alerte rapide.

Enfin, les Émirats arabes unis réaffirment leur engagement à continuer à travailler avec tous les partenaires et avec le BRENUAC pour parvenir à la paix et à la stabilité dans l'ensemble de la région.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant de l'Équateur.

Je tiens tout d'abord à remercier le Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afrique centrale et Chef du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (BRENUAC), M. Abdou A Barry, de son exposé. J'insiste sur l'importance des travaux du BRENUAC et de sa collaboration avec les pays et les organisations de la région, axée sur les bons offices et la lutte contre les causes des conflits.

Je voudrais maintenant mettre l'accent sur les éléments suivants.

Sur le plan politique, nous assistons à une vague d'instabilité dans la région, liée au mécontentement des populations face à la détérioration du niveau de vie, au manque d'emplois et à l'accès limité aux services de base, entre autres facteurs.

Nous déplorons la rupture de l'ordre constitutionnel dans plusieurs pays de la région et appelons à un retour à la vie démocratique. Nous espérons que les processus électoraux prévus se dérouleront de manière pacifique, transparente et inclusive. Dans ce contexte, nous nous félicitons des efforts déployés, avec l'appui du BRENUAC, pour préparer le référendum constitutionnel qui se tiendra dans quelques jours au Tchad. Nous nous félicitons également du plan de transition proposé au Gabon et souhaitons plein succès au Président centrafricain Touadera, qui

dirige la facilitation politique de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale dans ce pays.

En ce qui concerne la sécurité, nous sommes préoccupés par la violence persistante causée par les groupes non étatiques qui opèrent dans la région. Nous rejetons les actes de violence, sommes solidaires des victimes et encourageons les pays de la région à continuer de coopérer dans la lutte contre le terrorisme, en respectant les droits humains et le droit international humanitaire.

L'expansion de la criminalité organisée et ses liens avec l'exploitation illégale des ressources naturelles constituent une menace supplémentaire dans la région. Pour lutter contre ce fléau, nous appelons à une coopération interétatique, ainsi qu'à une coopération avec les institutions spécialisées des Nations Unies, conformément à la déclaration du Président du Conseil de sécurité S/PRST/2023/6 en date du 7 décembre.

Nous sommes également préoccupés par les répercussions du conflit soudanais et saluons l'accueil que les pays de la région ont réservé aux civils fuyant la violence.

En ce qui concerne la situation au Cameroun, nous appelons les parties à poursuivre le dialogue en vue de mettre un terme à la crise qui touche les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest du pays.

Nous saluons les progrès réalisés par la République centrafricaine dans le processus de désarmement, de démobilisation et de réintégration.

En ce qui concerne la situation des droits humains et des libertés fondamentales, nous sommes préoccupés par les rapports faisant état de restrictions de l'espace civique et d'arrestations dans le cadre de manifestations pacifiques dans certains pays de la région. À cet égard, nous exhortons les pays de la région à respecter les droits humains et les libertés fondamentales, qui sont des piliers de la cohésion sociale et de la coexistence pacifique.

Pour terminer, nous tenons à réaffirmer notre appui au BRENUAC, dont les activités de prévention sont fondamentales pour le maintien de la paix et de la sécurité dans la région.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil de sécurité.

Il n'y a pas d'autre orateur ou oratrice inscrit sur la liste. J'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre le débat sur la question dans le cadre de consultations.

La séance est levée à 16 h 20.